



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

Commission des Seniors de la
Fédération Wallonie-Bruxelles



Coordination des Associations de Seniors

Procès-verbal de la réunion du CA du 27 novembre 2018

Approuvé

Présents :

<i>Anne Marie Balthasart</i>	<i>Aînés ECOLO</i>
<i>Arlette Crapez Nisot</i>	<i>Aînés du cdH</i>
<i>Henri Lurkin</i>	<i>C2S</i>
<i>Raymond Hoens</i>	<i>FGTB Seniors</i>
<i>Sylvain Etchegaray</i>	<i>Ligue Libérale des Pensionnés</i>

Excusés :

<i>Anne Jaumotte</i>	<i>AFUTAB</i>
<i>Cécile Lemaire</i>	<i>Aînés ECOLO</i>
<i>Christiane Ophals</i>	<i>Senoah</i>
<i>Corinne Rosier</i>	<i>Enéo</i>
<i>François Verhulst</i>	<i>Ligue Libérale des Pensionnés</i>
<i>Gaëlle Gallet</i>	<i>Entr'Agés</i>
<i>Isabelle Capiaux</i>	<i>Senoah</i>
<i>Jacques Maesschalck</i>	<i>Espace Seniors</i>
<i>Jean-Marie Amand</i>	<i>Aînés du cdH</i>
<i>Jeannine Martin</i>	<i>C2S</i>
<i>Louise-Marie Vandenhove</i>	<i>Aînés du MOC</i>
<i>Michel Habran</i>	<i>Fédération indépendante des Seniors</i>
<i>Norbert Knaepen</i>	<i>Aînés du MOC</i>
<i>Patrick Feltesse</i>	<i>FGTB Seniors</i>
<i>Philippe Andrienne</i>	<i>Aînés du MOC</i>
	<i>Enéo</i>

Absents :

Invitée :

Kiriaki Karpitsaris - Secrétaire administrative

1. Approbation du PV du 23 octobre 2018

Le PV du 23 octobre 2018 est approuvé sous réserve de préciser la raison de l'absence d'Henri Lurkin à ladite réunion et que la présidence avait donc été assurée par Arlette Crapez-Nisot.

2. Courriers et archives

➤ Archives :

Vu l'absence de Louise-Marie Vandenhove ce point est reporté.

Par ailleurs, les membres du CA présents suggèrent qu'un courrier soit préparé à l'attention de la Fédération Indépendante des Seniors afin de nommer un suppléant pour assurer leur représentation en cas d'absence de Louise-Marie Vandenhove.

➤ Courriers :

Fédération Wallonie - Bruxelles :

- La demande de remboursement du trop-perçu de subvention 2017 nous est parvenue. La CAS doit rembourser 1.414,08€.
- La FWB a confirmé le versement du subside de 22.000,00€ pour la reconnaissance de la CAS en qualité de Commission des Seniors de la FWB pour 2019.

Assises des Seniors :

- Le subside de 1.500€ annoncé par Madame Gréoli via l'AVIQ a été confirmé par un décret. Le montant de la subvention sera versé sur base des justificatifs.

Compte tenu de la gestion en bon père de famille dont la CAS fait preuve dans ses dépenses, les dépenses actuelles de la CAS pour les colloques Mobilité, Revenus et Santé n'atteignent pas les 1.500€. Les membres du CA suggèrent de prévoir des fardes cartonnées avec le logo de la CAS pour la distribution des documents relatifs aux colloques.

La secrétaire est chargée de se renseigner sur les prix.

Par ailleurs, la secrétaire est chargée de s'assurer que le subside pourra couvrir les colloques des Assises des Seniors qui se tiendront en 2019 compte tenu de l'importance du dernier colloque qui se tiendra à Bruxelles pour lequel il y a aura plus de dépenses, notamment des flyers,... (voir point 4.c)

Espace Seniors :

La secrétaire administrative d'Espace Seniors nous a informés qu'Isabelle Capiaux ne travaillait plus pour Espace Seniors. La nouvelle nous étonne tous compte tenu de son efficacité et de sa rapidité.

Un courrier doit être adressé à Monsieur Michel JADOT et Madame Maïté FREROTTE afin de demander la nomination de deux nouveaux représentants, un effectif et un suppléant.

3. Mémorandum CAS - lettre de recommandations

La lettre des recommandations de la CAS a été adressée par mail à l'ensemble des communes de Wallonie via les adresses mails répertoriées sur le site de l'« Union des Villes et Communes de Wallonie » ainsi que pour les communes de Bruxelles.

Daphné enverra la lettre de recommandations aux CCCA dès après la finalisation de la brochure des Assises 2018.

La lettre sera également mise prochainement sur le site de la CAS.

Les premiers retours sont positifs. Henri se charge de garder dans un dossier tous les retours et accusés de réceptions de ses envois.

Les nouveaux Conseils Communaux seront installés le 3 décembre. Il faudra dès lors lister les nouveaux Bourgmestres, Échevins et Président des CPAS afin de leur adresser la lettre des recommandations.

Pour s'assurer que les lettres de recommandations parviennent bien aux membres des Conseils communaux, Anne Marie suggère que des versions papiers de la lettre soit envoyées aux communes avec consigne de les déposer sur la table des conseillers lors du prochain conseil.

Il faudra donc envoyer autant d'exemplaires de la lettre des recommandations qu'il y a de conseillers communaux dans chaque commune, à tous les Directeurs des communes afin que celles-ci soient distribuées au Conseil Communal.

Un courrier d'accompagnement est à prévoir pour ce faire.

Anne Marie profite de ce point pour suggérer que la CAS produise une lettre de recommandations à destination des CCCA (promouvoir la mise en place de CCCA, rappel des buts, du bon fonctionnement,...)

4. Assises des Seniors

a. Santé :

Les retours sont positifs.

Anne Marie signale que comme pour les autres colloques, il est dommage de ne pas approfondir les thèmes par rapport aux seniors. Pour exemple, dans le colloque santé, la diététicienne a expliqué les bases d'une alimentation saine, mais ceci s'applique à tout le monde, il n'y a malheureusement pas eu de conseils spécifiques à destinations des seniors.

b. Lieux de Vie :

François étant excusé pour la présente réunion, le point sera mis à l'ordre du jour de la prochaine réunion.





c. Citoyenneté :

Pour rappel, il s'agira du colloque final, lequel reprendra, en autres, des points abordés dans les autres colloques.

Une demande va être faite au Parlement du Fédération Wallonie Bruxelles afin de demander la mise à disposition d'une salle pour ce faire.

S'agissant du colloque de clôture, il est important qu'il y ait du monde.

Les membres du CA suggèrent :

-  La création de flyers,
-  La distribution de fardes CAS reprenant les documents du colloque,
-  La mise en place d'une conférence de presse (depuis le parlement ?),
-  L'invitation des télé locales.

d. Brochure Assises 2018 :

Pour rappel, la brochure annuelle de la CAS contiendra le contenu des intervenants des colloques des Assises des Seniors NTIC, Revenus et Mobilité.





A ce jour, Daphné a pu rassembler les textes ou power point des différents intervenants (certains ayant accepté de rédiger un texte, d'autre n'en n'ayant pas le temps).

Malheureusement, le délai est bien trop court pour avoir une publication en décembre 2018.

Faute de temps, il est proposé que les responsables des 3 colloques qui seront publiés dans la brochure 2018 reprennent les textes afin de les retravailler, de rédiger une introduction et une conclusion à leur colloque.

Les textes une fois mis en page et regroupés seront adressés aux membres du CA pour ultime relecture avant d'être soumis à Jean-François Moulin pour publication et impression.

La deadline suivante est proposée :

-  Mercredi 28 novembre : envoi des textes aux responsables des thèmes par la secrétaire administrative ;
-  Mardi 4 décembre : envoi des textes corrigés (avec introduction et conclusion) à la secrétaire ;
-  Mercredi 5 décembre : envoi de la brochure aux membres du CA pour relecture ;
-  Vendredi 7 décembre : date ultime pour le renvoi des dernières remarques à la secrétaire administrative.

5. Divers

a. Journaliste de la DH :

Madame Clara Veszely, journaliste pour la DH ayant en charge les dossiers relatifs aux seniors a pris contact avec la CAS dans le cadre d'un article sur les seniors et la mobilité.

Informée des différents colloques mis en place par la CAS dans le cadre des Assises des Seniors, elle demande si les coordonnées des intervenants du colloque Santé pouvaient lui être communiquées.

La secrétaire administrative fera le nécessaire.

Toujours dans le cadre des Assises, elle signale qu'il serait intéressant que la CAS organise une conférence de presse dans le cadre de son colloque final à Bruxelles.

b. Reconnaissance de la CAS au niveau régional :

D'une conversation entre Philippe Andrianne (Enéo) et Arlette Crapez-Nisot, il a été suggéré que la CAS se renseigne sur les reconnaissances existantes au niveau régional d'associations de Seniors (Wallonie et Bruxelles).

c. Jardin des Paraboles :

Henri Lurkin a été contacté par un représentant du « Jardin des Paraboles », lequel souhaite venir présenter leur projet intergénérationnel.

Les lieux de vie des seniors étant plus dans les compétences de François Verhulst, l'idée lui sera soumise prochainement afin de discuter de l'utilité et d'une telle intervention au sein du CA ou de l'AG de la CAS.

d. Projet photo « The No War Generation » :

Henri Lurkin a été contacté dans le cadre d'un projet autour de la photographie au niveau européen.

Il s'agit de trouver des volontaires pour effectuer des photos de seniors d'aujourd'hui qui n'ont pas connu la guerre et de les mettre en parallèle avec leur photo d'enfance.

Le CA propose de transférer la demande à tous nos membres afin de faire circuler la demande du photographe.

e. Comité scientifique :

Anne Marie reprend un point proposé au dernier CA sur la mise en place du comité scientifique.

Elle suggère qu'un mail soit adressé à tous nos membres afin de trouver des volontaires pour participer aux journées de réflexions qui seront mises en place par la CAS. Les travaux de ce comité feront l'objet de points à l'ordre du jour des CA et permettra à la CAS d'avoir déjà une base de données et de réflexion sur les différents thèmes qui touchent les seniors.

Anne Marie préparera un texte afin de délimiter le cadre du comité scientifique et la secrétaire administrative enverra le mail à tous les membres de la CAS.

f. Congés de fin d'année des employées :

Daphné Roberti avait initialement prévu de prendre congé du 24 au 28 décembre. Elle doit cependant se faire opérer durant cette période et souhaiterait éventuellement déplacer ses congés avant le 24.

Le CA ne s'y oppose pas, précisant que si son certificat commence au mois 1 jour avant le premier jour de ses congés, elle peut les reporter l'an prochain en en faisant la demande au CA.

La secrétaire administrative souhaite prendre le solde de 30 heures de congé restant du 17 au 31 décembre inclus, sauf le 18 décembre où elle viendrait à la réunion du CA et le 19 décembre au matin (4h) pour réaliser le PV de la réunion et les dernières tâches urgentes.

Le CA ne s'y oppose pas.

Annexes :

- PV du 23 octobre 2018 approuvé après modification
- Lettre des recommandations de la CAS corrigée